

Bulletin
d'informations
Municipales

Boisset Saint Priest



6 lutins se sont
glissés dans
le bulletin,
amuse toi
à les chercher !

N°23
Décembre 2023

Etat Civil

NAISSANCES

- ULMANN Yuna 30 janvier 2023
- ROLLAND Côme 23 février 2023
- JAYOL Antoine, Jean, André 03 mai 2023
- LAPORTE Timéo, Louca 12 mai 2023
- TRIOULEYRE Félix 21 mai 2023
- BON Joshua 17 mai 2023
- KARAPETIAN PAVON Adam, Isaac 31 mai 2023
- SAUZET Amaury 26 juin 2023
- SERRA Gaston, Gabin, Quentin 06 août 2023
- SIGAUD Apolline, Jeanne, Lise 08 août 2023
- CORREIA Jennah 30 août 2023
- FIGARD Rozalia, Jeanne, Yvette 02 octobre 2023



MARIAGES

- HAMELIN Eric - GOURBEYRE Solène 01 avril 2023
- TOURNEBIZE Matthieu - GRANJON Elodie, Marie 27 mai 2023
- DEVIN Marie-Hélène - ECHER Lionel, Marc, Marius 15 juillet 2023
- SAUZET Danielle, Odette, Monique - CROUZET Jacquy 29 juillet 2023
- LABOREY Lucile, Claire, Anne - TEPEYURT Musa 02 septembre 2023
- PLANET Jennifer, Danielle, Maria - DUMOND Julien, René 23 septembre 2023



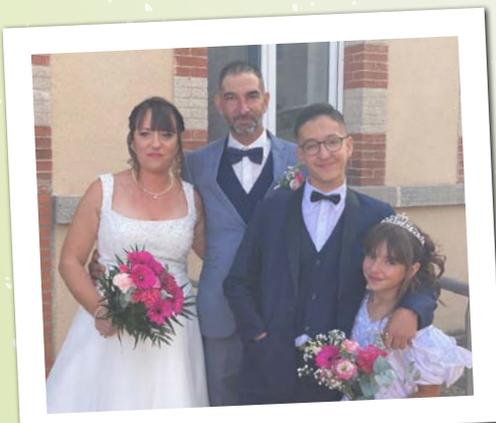
Mariage de Solène et Eric



Mariage d'Elodie et Matthieu



Mariage de Danielle et Jacquy



Mariage de Jennifer et Julien avec leurs enfants Matthéo et Laly



Mariage de Lucile et Musa

BAPTEME CIVIL

- Louise, Jade, Augustine SERRA, le 25 février 2023
- Cameron, Alex, Quentin RUDEN, le 1 avril 2023
- Mylo, Paul, Christian TISSOT, le 6 mai 2023

Directeur de publication : André GAY
Comité de rédaction :
Christèle BERTHEAS
Tirage : 600 exemplaires
Conception et impression : IDO

Edito

Chères Boscopréjaines chers Boscopréjains,

André Gay

Date à retenir :

Vendredi 12 Janvier 2024
à 19 h

Vœux de la municipalité

Le Maire et
le Conseil Municipal
vous souhaitent une très
Bonne année
2024



Sommaire

Etat civil	p. 2 et 27
Vie municipale	p. 4
Vie associative	p. 10
Vie locale	p. 21
Vie économique	p. 21
Divers	p. 25
Vie pratique	p. 28

COMMISSIONS / COMITÉS

Associations – Animations – Bibliothèque – Cérémonies – Informatique Communication interne et externe (Bulletin Municipal, Site Internet, Journaux, Magazines, etc...)	
Responsable	Christèle BERTHEAS
Membres Conseil Municipal	Florence HAROUX - Magali VERDIER - Daniel MONDON
Membre Extérieur	Christophe BERGER
Services techniques - Voirie - Réseaux divers - Eau - Assainissement - Bâtiments communaux	
Responsable	Jean-Claude VIGNAL
Membres Conseil Municipal	Daniel MONDON - Thibault VITALE - Christophe LAURENT - André ROCHETTE
Membre Extérieur	Gérard FAURE - Christian ROBERT - Richard BACHER - Pierre BUBOST
Urbanisme - Plan Local d'Urbanisme - Développement Durable - Cadre de Vie	
Responsable	Thibault VITALE
Membres Conseil Municipal	Georges FATISSON - Christophe LAURENT - Daniel MONDON Céline DURIEUX-GOUTTE - André ROCHETTE
Membre Extérieur	Richard BACHER
Finances - Personnel	
Responsable	Georges FATISSON
Membres Conseil Municipal	Amandine BROUILLOUX - Magali VERDIER
Membre Extérieur	Jeanne OLLIER
Ecole – Jeunesse – Famille – Solidarité	
Responsable	Lydie MANTOUT
Membres Conseil Municipal	Magali JUQUEL - Magali VERDIER - Christèle BERTHEAS - Céline DURIEUX-GOUTTE
Membre Extérieur	Delphine GATHIÉ
Vie Economique - Commerces - Marché - Artisanat - Agriculture - Vie quotidienne des Hameaux Développement Centre Bourg	
Responsable	Daniel MONDON
Membres Conseil Municipal	Florence HAROUX - Georges FATISSON - Lydie MANTOUT - Thibault VITALE Christèle BERTHEAS - Jordan VOLDOIRE - André ROCHETTE
Membres Extérieurs	Joseph VITALE - Romain CARRET - Pierre DUBOST
Association pour le Développement Touristique dans le Haut-Forez (A.D.T.H.F.)	
Titulaire	Georges FATISSON
Suppléant	Christèle BERTHEAS
Eau Canal du Forez – S.M.I.F. Irrigatio	
Titulaire	Jordan VOLDOIRE
Suppléant	Daniel MONDON
Commission d'Appel d'Offres C.A.O.	
Titulaires	Christèle BERTHEAS - Georges FATISSON - Jean-Claude VIGNAL
Suppléants	Christophe LAURENT - Lydie MANTOUT - André ROCHETTE
S.I.E.L. (Syndicat Intercommunal d'Energies du département de la Loire)	
Titulaire	Jean-Claude VIGNAL
Suppléant	Thibault VITALE
C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)	
	Lydie MANTOUT - Magali VERDIER - Christèle BERTHEAS - Florence HAROUX - Amandine BROUILLOUX - Jean-Claude VIGNAL - Yvette DUPUY - Paulette FAURE - Françoise GAY Marcelle PARET - Eliane VERDIER - Josiane VITALE - Michèle BERTHEAS - Isabelle FARINET

Ambroisie : Jordan VOLDOIRE

C.N.A.S. (Centre National d'Action Sociale) : Magali JUQUEL (Déléguée Elus) - Maryline CROUZET (Déléguée Agents)

Correspondant Défense : Thibault VITALE

A.G.E.D.I. : Christèle BERTHEAS

C.L.E.C.T. (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) : Georges FATISSON

RÉALISATIONS FAITES EN 2023 :

- Peinture école : couloir
- 1^{ère} phase d'installation de barrières de sécurité pour faciliter le passage des piétons sur le parking de l'école
- Au cimetière de Saint Priest, un chemin et un accès par le bas ont été aménagés pour la mise en place d'un accès PMR. L'ancien accès était vraiment dangereux et difficile pour les personnes âgées. Un parking a été également conçu. Sécurité et praticité sont les maîtres mots de ces travaux (réalisés par l'entreprise FAURE).
- Les néons de la salle du Gachet ont été remplacés par des dalles LED pour plus d'économie et de luminosité (de même que les 4 lampadaires extérieurs).
- Lancement du projet de rénovation et agrandissement de l'école. Nous sommes accompagnés par LFA sur ce projet.
- Mise à disposition d'une benne à verre aux Couhards des Anges.
- Achat d'un lave-vaisselle et d'un frigo pour la salle du Gachet.
- La commission aménagement « aire de loisirs » avance bien, les choix ont été faits ainsi que la demande de subvention. En 2024, vous allez pouvoir profiter d'un espace de jeux pour les enfants au Gachet.
- Le terrain de foot est en train d'être refait (Tissot Paysages).



Merci à Danièle, Isabelle, Valérie, Edith, Maryline, Véronique, Cyril, et Mickaël pour leur support au quotidien, toujours dans la bienveillance et le dynamisme.

En Juillet 2023, nous avons lancé les chantiers participatifs !

A notre plus grande joie, nous avons eu l'accord du Département.

Trois jeunes de la commune ont pu découvrir le monde du travail. Chacun sur une semaine de 28 h, accompagné de Mickaël.

Peinture, désherbage, tonte et aide au quotidien.

Nous avons relancé la demande en 2024 pour avoir 4 jeunes. Nous vous tiendrons informés pour lancer la procédure à suivre afin de participer à la sélection.

Conditions : habiter la commune, avoir entre 16 et 18 ans. Restez attentifs, nous communiquerons par l'intermédiaire du Bsp infos.



Noémie, Emrys, Alexis

ECOLE

Inscriptions 2024-2025

Afin de préparer avec sérénité la rentrée prochaine la municipalité met en place une pré-inscription dès le mois de janvier 2024. Celle-ci concerne les enfants nés en 2021 et les nouveaux arrivants dont les enfants fréquenteront l'école pour la première fois en 2024. Les personnes concernées devront se présenter en mairie, aux horaires d'ouverture, munies du livret de famille et d'un justificatif de domicile. Une attestation leur sera délivrée, elle sera nécessaire pour procéder à l'inscription définitive.

L'école de Boisset-Saint-Priest a pour fil conducteur cette année la biodiversité. Différents projets sont donc réalisés au sein de l'école :

PS/MS/GS :

- projet sur le hérisson en lien avec la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux).

CP/CE1/CE2 :

- Découverte de la chauve-souris + construction et décoration de gîtes (animation LPO)

CM1/CM2 :

-réalisation de panneaux sur les arbres (avec l'aide de la LPO) et création d'un parcours éducatif sur la commune (lien avec le cycle randonnée) ouvert le jour de la marche organisée par le sou des écoles.

PS/MS/GS/CP/CE/CM :

-au printemps, projet sur les fleurs et les insectes pour la maternelle ; les oiseaux pour les élémentaires.

CE1/CE2 :

-Projet sur les haies : découverte de la notion de haie, de son utilité pour la biodiversité et plantation d'une haie.

CP/CE/CM :

- Classe découverte à Chamonix les 1,2 et 3 juillet 2024 (la Réserve naturelle des Aiguilles Rouges, parc animalier du Merlet, mer de glace...)

Afin de financer ce voyage à Chamonix, les élèves vendront des brioches le dimanche 14 janvier au matin (ci-joint un bon de commande dans le bulletin municipal) et participeront à une course au Gachet le vendredi 24 mai. Ils remercient par avance les habitants de Boisset Saint Priest pour leur soutien et leur aide.

D'autres projets communs :

- **PS/MS/GS/CP/CE1/CE2/CM1/CM2** : projet musical chants et percussions avec la compagnie La Baroufada sur le thème du Brésil avec un spectacle le jour de la Kermesse.

- Journée nettoyons la nature

- **CP/CE2/CM2** : module natation entièrement financé par la communauté d'Agglomération (entrées + transport)

- **CP/CE1/CE2/CM1/CM2** : Elections de délégués de classe.

- Assemblée générale des délégués plusieurs fois dans l'année.

- Le 11 novembre, les élèves volontaires se sont rendus au monument aux morts de Boisset pour assister à la commémoration et chanter la Marseillaise.



- **PS/MS/GS/CP/CE1/CE2/CM1/CM2** : fête du livre du 13 novembre au 17 novembre (travail autour de la lecture en classe, expo-vente de livres à l'école...).

- Spectacles à la Comédie de St Etienne, à l'Opéra ou participation au projet école et cinéma en fonction des classes.

Les enseignants tiennent à remercier le sou des écoles, qui permet le financement de ces nombreux projets, grâce à ses manifestations tout au long de l'année scolaire.

Côté effectif :

Les effectifs sont stables : soit 120 élèves pour l'année scolaire 2023/2024

- PS : 13 et MS : 12 soit 25 élèves pour la classe PS/MS de Mme FERREIRA (remplacée actuellement par Mme THOMAS) et Mme DUCROIX (vendredi)

- MS : 5 et GS : 19 soit 24 élèves pour la classe de MS/GS de Mme MIALON

- CP : 18 et CE1 : 6 soit 24 élèves pour la classe de CP/CE1 de Mme DUPUIT et Mme DUCROIX (jeudi)

- CE1 : 6 et CE2 : 19 soit 25 élèves pour la classe de CE1/CE2 de Mme PANGAUD

- CM1 : 12 et CM2 : 10 soit 22 élèves pour la classe de CM1/CM2 de Mme BEAUVIRONET et Mme DUCROIX (mardi)

Les parents d'élèves mettent à disposition de tous la boîte mail suivante parentsdeleves42560@outlook.fr ; ils pourront ainsi transmettre des questions ou remarques

Vie Municipale

à propos du fonctionnement général de l'école.

Les personnels de l'école, les enseignants, les personnels médicaux et sociaux peuvent vous informer ou vous conseiller si besoin ; en cas de difficultés, d'inquiétudes ou d'interrogations n'hésitez pas à venir les rencontrer.

Téléphone école : 06-07-62-55-87

Mail : ce.0420132r@ac-lyon.fr

Téléphone Garderie/Cantine : 04 77 76 34 04

CALENDRIER SCOLAIRE

Vacances de Noël :

du 23 décembre 2023 au lundi 8 janvier 2024.

Vacances d'hiver : du 17 février au lundi 4 mars 2024.

Vacances de printemps :

du 13 avril au lundi 29 avril 2024.

Vacances d'été : samedi 6 juillet 2024.

Les classes vaqueront le vendredi 10 mai 2024.

La reprise des cours a lieu le matin du jour indiqué.

CANTINE - GARDERIE

Tarifs à partir de janvier 2024 :

- Garderie : 2,44 €/h
- Cantine : 3,50 €

Si votre enfant n'est pas inscrit à la cantine, le prix sera doublé.
Si vous souhaitez créer un compte, merci d'envoyer une demande par mail à cette adresse :
cantine42560bsp@gmail.com.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

De nouveaux livres, du nouveau mobilier, plus d'espace !

Grace aux connexions au sein du réseau Copernic et au soutien financier de la mairie, nous avons pu acquérir de nouvelles étagères (de seconde main et en très bon état) pour accueillir de nouveaux ouvrages, changer l'implantation des livres et les rendre plus accessibles, plus aérés. Un grand coin « Adultes », une vraie zone « Jeunesse » et un grand ilot « Enfants » !

Parmi les nouvelles acquisitions de l'automne (plus de 100 ouvrages), des romans adultes (Amélie Nothomb, Marie Bernadette DUPUY, Mélissa da Costa et bien d'autres), des romans policiers (Musso, Thilliez par exemple), des livres « Bien-Etre », des BD Jeunesse (Les COPS, Mistinguette, Yakari, Gaston la Gaffe..), des romans Premières Lectures et des albums enfants tous plus beaux les uns que les autres !!!

La bibliothèque : c'est environ 2600 ouvrages en fond propre sans compter ceux appartenant à la Médiathèque de Saint Just et tous les ouvrages des 62 autres bibliothèques empruntables à volonté, 4800 prêts par an, des périodiques pour adultes (L'ami des jardins...) et enfants (WAPITI ...) et beaucoup

d'engagement de l'équipe des quatre bénévoles. Nous sommes là tous **les vendredis de 16h30 à 18h30** (hors vacances scolaires) et **les samedis veilles de vacances**, pour vous accueillir, vous guider dans vos choix et partager avec vous le goût de la lecture. Venez nombreux profiter de ce service gratuit dans la commune et ce quel que soit votre âge, vos centres d'intérêt !



ANIMATIONS

SPECTACLE GRATUIT A SAINT PRIEST par Kairos théâtre

Histoires Ambulantes par Maud

Le 8 juillet 2023, nous avons eu la chance de bénéficier d'un spectacle gratuit grâce à « la passerelle », la mairie de Saint Just Saint Rambert et la DRAC.

En comédienne pluridisciplinaire, Maud TERRILLON utilise pour chaque histoire qu'elle conte dans ce spectacle une technique de narration différente : son personnage chante, se grime, interagit avec le public en conte de randonnée, joue de la musique (clarinette), crée des histoires jonglées... Parler aux enfants, leur raconter des histoires, les rendre attentifs, joyeux, en les plongeant au cœur d'une fiction est un métier qui, s'il s'acquiert par l'expérience, est avant tout sa passion. Vous avez été nombreux à venir malgré la chaleur.

Un grand bravo à elle, elle a tenu bon face à la température élevée et a su entrainer petits et grands dans son univers.



TARIFS COMMUNAUX 2024

La municipalité ne souhaite pas augmenter les tarifs en 2024. Ils restent inchangés depuis 2020.

• Concessions cimetières :

	2024
Concessions 15 ans	175 € le m ²
Concessions 30 ans	347 € le m ²
Concessions 50 ans	522 € le m ²
Cavurne 15 ans	209 € le m ²
Cavurne 30 ans	373 € le m ²
Cavurne 50 ans	560 € le m ²

• Location Complexe du GACHET

	Week-end Samedi et dimanche 2024
Habitants commune	310 €
Habitants hors commune	470 €
Associations de la commune	Gratuit 2 fois/an Puis 180 € Ménage non inclus
Associations du canton	200 € Ménage non inclus

Rappel : la cavurne peut contenir 2 urnes.

La caution versée lors de la signature de la convention sera de 500 € pour les locataires (habitants commune et hors commune, associations communales ou autres).

DIVAGATION D'ANIMAUX

- 50 € €
- Frais de garde par période de 24 h -> 50 €

COMITÉ D'ACTION SOCIALE

Nous avons eu le plaisir d'organiser un goûter pas DANSANT mais SOLIDAIRE et SPORTIF ! le 2 juin 2023.

Et que c'était bien, un très bon moment à encourager les enfants de l'école.

Chacun avait un objectif à réaliser ! Un nombre de tour contre un don. Un tour = un don.

Et grâce à cette initiative lancée par Nathalie Beauvironet accompagnée de l'équipe enseignante, la somme de 2500 euros a pu être récoltée et versée au profit de la Croix rouge.

Tout le monde a été heureux de participer à ce défi solidaire.

Les enfants en coureurs et nos aînés en supporters ! Les enfants ont été ravis de retourner à l'école sous les applaudissements de nos aînés.

Un très bon moment, on remet ça l'année prochaine mais cette fois ce sera au profit du sou des écoles pour financer le voyage à Chamonix.

ENEZ NOMBREUX !

Bourse aux Livres

Nous avons organisé le 24 juin, une Bourse aux Livres sur le parking de Comptoir de Campagne mais les clients n'ont pas été très nombreux, Ceux qui sont passés par contre ont trouvé leur bonheur ! Merci à eux !

Une bourse aux jouets était initialement prévue, mais annulée, faute de dons de jouets. Si tout se passe bien, elle aura lieu en 2024.

Ces événements nous aident à financer les actions envers les habitants de Boisset Saint Priest, en particulier les aînés.

Si vous faites du tri, pensez à nous ! Vous ferez une bonne action.

« Tu ne l'utilises pas, fais un don ! »

Rien ne se perd, tout se recycle et c'est pour une bonne cause !

Au programme pour décembre :

- Distribution des colis, le 9 décembre matin (cette année nous avons fait local ! Les colis ont été pris au Comptoir de Campagne).

Nous espérons vous apporter un peu de réconfort lors de notre passage.

- Le repas de Noël est prévu le 16 décembre à la salle du Gachet.

Bonne Année à tous et prenez soin de vous.



FORUM DES ASSOCIATIONS

Le Forum des associations a eu lieu le 9 Septembre 2023 au clos des Jonquilles.

Sourires, café, brioche, discussions ont été au rendez-vous. Quelques personnes ont fait le déplacement, mais nous espérons avoir plus de monde. Quoiqu'il en soit, c'est toujours un bon moment de partage.

Un moment d'échanges sans pression, sans objectif

particulier : juste profiter de l'instant pour parler des projets, des doutes et des partenariats possibles.

Deux nouvelles personnes cette année nous ont rejoint. Delphine PONSONNET et Rachel MARCHIONNI.

Le club de l'oénologie a remis un chèque de 600 à chaque association participante au salon des Vins Rebelles.





Vie Associative



ESHF - L'ENTENTE SPORTIVE HAUT FOREZ

Le club l'Entente Sportive Haut Forez vient de fêter ses 20 ans, le 20 juin dernier au stade du Gachet. Le club est soutenu par les communes de Boisset St Priest, Chenereilles, Lavieu, Margerie Chantagret, Marols, St Jean Soleymieux et Soleymieux et nous bénéficions de quatre stades.

Le club poursuit son accueil des jeunes filles et garçons, au sein d'équipes mixtes, dès l'âge de 5 ans et jusqu'à l'âge de 13 ans. Il compte également 6 équipes adultes 2 féminines et 4 masculines.



Le Club organisera aussi des manifestations sur l'année 2024, soirée des Critériums, concours de coinche, pétanque Si vous aimez le football, que vous partagez l'état d'esprit du club, venez rencontrer les membres du club le jour de l'Assemblée générale qui aura lieu le 29 juin 2024 à 9 heures à la salle des fêtes du Gachet sur Boisset St Priest.

La saison 2022 – 2023 a vu l'équipe féminine à 11 terminer la saison avec le titre de championne du district de la Loire pour la plus grande satisfaction du club et plus particulièrement des entraîneurs Alexy Faure, Fred Vial et Bruno Brossier. La saison 2023-2024 se déroulera au niveau régional, avec le renfort de Mathieu Ortel chez les encadrants.

Les effectifs sont maintenus autour des 200 licenciés et les bénévoles sont toujours présents, voire plus nombreux. Il est toujours possible d'intégrer les effectifs en cours d'année ou de venir faire un test lors des séances d'entraînement.

Nous avons fait plusieurs réunions avec les communes pour la création d'un terrain synthétique mais malheureusement le projet est classé sans suite par manque de financement.

Les U11 et U13 ont fait le déplacement en Ardèche pour le tournoi de foot de Vallon pont d'Arc, un super week-end pour les Renards.

Le club participera cette année encore à la démarche « octobre rose » par le biais d'un relais pédestre de Marols à Boisset St Priest en passant par les quatre stades.



VOS CONTACTS :

Président : Serge VRAY 06 76 95 96 35
Vice-présidente : Alexandra MARKOVIC
Vice-président : Thomas STEF Secrétaire :
Annick POYET
Secrétaire Adjointe : Elodie PORTAFAIX
Trésorière : Florence MAURIN
Trésorier Adjoint : Brice DUPUIS

DU CÔTÉ DES CHASSEURS

L'association communale de chasse agréée de Boisset Saint Priest compte pour cette saison 2023/2024 : 52 adhérents dont 3 gardes assermentés.

Le bureau a été renouvelé cette année et est composé de 9 personnes.

Nous avons été agréablement surpris par la bonne population de lièvres sur notre commune. Ce qui nous a permis de le chasser 4 dimanches.

La chasse en début de saison a été très compliquée pour les chiens à cause de la sécheresse et de la chaleur. Depuis le 15 août, nous chassons le sanglier, et nous attaquons les battues aux chevreuils début décembre pour réaliser le plan de chasse de 14 animaux.

Toutes les battues sont organisées dans le plus grand respect des règles de sécurité en vigueur. Tous les chasseurs ont suivi une formation décennale obligatoire de sécurité dispensée par la fédération des chasseurs de la Loire.

Cette année la fédération de chasse va en collaboration avec le département, créer ou réaménager une vingtaine de mares sur notre commune.

Nous avons organisé l'an dernier une dégustation de tripes et de saucisses au local de chasse du Gachet qui a été un succès. Nous allons donc renouveler cette manifestation dès la fermeture de la chasse. Vous serez tous les bienvenus.

ARCF42

club de modélisme voitures radio commandées et Paintball

LUQUET LOISIRS est implanté sur la commune de Boisset Saint Priest depuis 2000 et propose différentes activités extérieures en lien avec :

- Une piste en terre pour les voitures radio commandées.
- Deux terrains pour le paintball et le laser.
- Un espace convivialité : un lieu propice pour l'accueil de groupes, espace pique unique ou goûter / évènements d'entreprise.

Petit retour sur 2023 :

- **La piste voitures a vu**

Au niveau national : 1 manche du championnat de France TT au format 1/10 et 1 manche au format 1/5 ainsi qu'un évènement promotionnel pour le site rsrc.com

Au niveau régional : 1 manche de ligue Auvergne Rhône-Alpes et 1 week-end portes ouvertes.

- Le paintball reste l'activité idéale pour les enterrements

de vie de célibataire garçon ou fille et les nouveaux terrains ont été parfaits.

- Le laser avec des pistolets bien adaptés à l'extérieur a permis aux anniversaires, cousinades, fin de saisons pour les clubs, journée cohésion pour les entreprises de profiter des terrains de manière plus soft que le paintball.

Perspective 2024 :

Laser et Paintball seront ouverts tous les week-ends et mercredi après-midi. Voitures radiocommandées
- RSRC en mars pour une 5eme édition printanière
- Manche de ligue Auvergne Rhône-Alpes Date à définir
- Week-end portes ouvertes en juillet Date à définir.

Tous les événements sont ouverts au public avec une buvette ouverte sur toute la durée des événements.

CLUB DU LUNDI

20 novembre 2003 - 20 novembre 2023 = 20 ans se sont écoulés ...

Le club est toujours là !!

Le lundi à partir de 14 h, on vous accueille pour passer un après-midi de convivialité avec café, boissons et un goûter très apprécié. Belote, coinche, tarot, rami, scrabble, jeux de société et marche, balade champêtre, A VOUS DE CHOISIR !

Qu'importe l'âge, vous pourrez nous rejoindre, nous sommes intergénérationnels.

La prochaine assemblée générale aura lieu le lundi 22 janvier 2024 :

- Bilan financier et rapport moral 2023
- Renouvellement du bureau
- Présence de tous les adhérents

Meilleurs voeux pour 2024.

Vie Associative

CŒNOLOGIE

Le club fonctionne d'octobre à mai. Nous nous retrouvons le 3^{ème} vendredi de chaque mois à la salle du Gachet pour déguster des vins, de la bière mais aussi du fromage. Pour beaucoup, une découverte de nouvelles saveurs. L'année 2023, nous organisons le 2^{ème} salon des vins rebelles. Grâce à l'aide des associations locales, le projet a pu être mené à bien. Merci à la gym, le sou des écoles, le foot, les boules, le lys martagon, l'association Saint Vincent de Saint Marcellin, la chasse de Boisset Saint Priest pour leur participation. Le reliquat des bénéfices a été partagé. Contrairement à d'autres associations, nous sommes obligés de restreindre notre nombre d'adhérents (33). Les postulants sont très nombreux, une liste d'attente est en place. Pour l'année 2024, la marche des rois sera reconduite, le dimanche 7 janvier 2024. En mai, un voyage est prévu dans le vignoble de Sant Pourçain sur Sioule avec une visite d'un conservatoire des cépages anciens. Pour la nouvelle saison, notre bureau s'est élargi de 4 à 7 membres.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous, nos voeux vous accompagnent pour 2024.

LIS MARTAGON

Le Lis martagon a poursuivi en 2023 sa vocation : être attentif aux nuisances que peut subir notre territoire local et se faire entendre par les entreprises qui en sont à l'origine et par les mairies et l'administration qui peuvent avoir autorité sur ces entreprises.

Trafic des camions de la carrière qui pose un réel problème de dangerosité, de bruit et de vibration, insupportable en période de gros chantier d'approvisionnement, en particulier dans la traversée de Fontvial.

Odeurs dégagées par la plateforme de compostage, parfois irrespirables à des kilomètres à la ronde.

On ne peut pas trouver nous-mêmes les solutions mais on peut « mettre la pression » sur tous ceux qui ont le pouvoir et les compétences techniques pour en trouver.

A notre petite échelle locale, on est devant des questions qui se posent de plus en plus dans nos sociétés : l'exploitation des ressources de la terre et la gestion des déchets. Bien sûr, ça n'est pas une mine de cobalt mais une carrière de basalte et ça n'est pas un centre d'enfouissement mais une plateforme de compostage. Mais la question est un peu la même : comment trouver l'équilibre entre nos besoins économiques (de matière première ou de traitement de nos déchets) et la qualité de notre environnement (voire de sa survie...) ?

A nous de tenter de le gérer au mieux d'abord chez nous.

Nous vous souhaitons une très belle année 2024... avec un minimum de nuisances !

RUCHER DES CARRIÈRES

L'association apicole du rucher des carrières rassemble des personnes passionnées par les abeilles.

Notre dévotion pour son maintien sur notre territoire est une contrepartie pour son rôle d'agent pollinisateur et sentinelle.

L'association permet aux adhérents d'observer, d'échanger, d'apprendre et de s'entraîner à l'apiculture sur nos 3 sites : Veauchette, Saint Anthème et Boisset Saint Priest.

Cette saison, comme la précédente fut très sèche et difficile pour nos abeilles, qui malgré tout, ont pu produire un peu de miel pour le plaisir des adhérents.

Nous encourageons la population à entretenir la diversité florale sur notre commune en préservant les ronciers ainsi que les haies et à la plantation de plantes mellifères.

Toute nouvelle adhésion est la bienvenue, n'hésitez pas à prendre contact.



SOU DES ECOLES



Le Sou des Ecoles est une association loi 1901 qui fonctionne grâce aux parents d'élèves bénévoles. L'objectif est de soutenir financièrement les projets pédagogiques des enseignants. Le financement est obtenu grâce aux bénéfices des actions réalisées. Le sou des écoles, au sein de la commission cantine-garderie, participe aussi à la gestion du restaurant scolaire et de la garderie / périscolaire.

Faits marquants de l'année scolaire 2022-2023

- Vente des calendriers : Nov. 2022
- Vente des chocolats : Nov. 2022
- Participation au Noël de la mairie ; 3 Déc. 2022
- Noël de l'Ecole (spectacle, goûter & Père Noël) : Déc. 2022
- Marche avec repas : 5 Février 2023
- Carnaval : 3 Mars 2023
- Participation aux Vins Rebelles : 15-16 Avril 2023
- Kermesse : 30 Juin 2023

Les bénévoles du Sou :

Un immense merci aux parents qui, dans le cadre de nos manifestations, viennent nous épauler pour la préparation, la tenue de l'événement lui-même ou les rangements/nettoyages de fin de soirée ou du lendemain. Chaque étape nécessite son lot de bénévoles et le système n'est viable que par l'implication des parents (et/ou de leurs proches).

Partenariat :

Le Sou des écoles bénéficie de l'appui de nombreux partenaires.

Nos actions privilégient la collaboration avec des partenaires locaux (associations, commerçants, producteurs...).

Notre objectif est d'impliquer les parents d'élèves dans le financement des activités scolaires, tout en valorisant la vie de la commune.

Nous tenions à remercier tout particulièrement :

- La Municipalité pour la mise à disposition de ses salles pour nos manifestations et réunions ainsi que pour leur invitation au forum des associations
- Nos 11 sponsors locaux pour l'édition 2023 de notre calendrier (opération en cours de renouvellement)
- Le Club OEnologie, la Chasse, les Yeux du Coeur pour leur aide financier ou matériel

Cantine et garderie :

Le prix du repas est fixé à 3,30 € depuis le 01/01/2023 mais le contexte actuel pourrait entraîner une évolution. Ce sujet sera évoqué lors de la prochaine commission cantine fin octobre 2023.

Le Sou des Ecoles continue d'assurer **gratuitement** et **bénévolement** la gestion de la comptabilité de la cantine et de la garderie, désormais au travers d'un logiciel financé par la municipalité. Pour cela, 2 parents d'élèves sont délégués à la commission cantine-garderie.

Il est demandé aux parents une remobilisation dans l'usage du logiciel pour les réservations et les paiements. Des abus étant malheureusement constatés, une réflexion quant au règlement de la cantine sera menée lors de la prochaine commission.

Bilan financier 2022-2023 :

- Le Sou est fier d'avoir pu financer la totalité des activités des enfants :
 - Noël (spectacle, livres, goûter) : env. 1 800 € €
 - Projet solidarité & empathie : env. 1 000 € €
 - Spectacles : env. 2 800 €
 - Visites & sorties : env. 4 000 €
 - Budget par classe + cadeaux CM2 : env. 1 200 € €
- Les manifestations ont globalement bien fonctionné et ont pu générer de belles recettes
- € Ainsi, le résultat des comptes fait état d'un bénéfice d'environ 1 600 €€
- € Après vote à l'unanimité à l'AG, la participation sera portée à 15 € / enfant cette année.

Renouvellement des membres du bureau pour l'année scolaire 2023-2024 :

Bureau du sou des écoles	
Présidente	Fabien Serra (Papa de Paul en CE1 et Louise en PS)
Vice-président et Vice-Présidente	Lionel Sanchez (Papa de Ernestine en CE1) Sandrine Meyret (Maman de Antonin en CE2 et Hugo en MS)
Trésorière	Jeanne Mansuy (Maman de Baptiste en CM2 et Louise en CM1)
Trésorière adjointe	Emilie Decultieux (Maman de Maelys en CP et de Léonie en MS)
Secrétaire	Amandine Usson (Maman de Jules en CE1)
Vice-secrétaire	Amélie Grangy (Maman de Marcel en CM1 et Gabin en CP)

Commission cantine-garderie	
Co-présidente	Maria de Fatima Pinto (Maman de Giuliana en GS)
Gestionnaire	Amandine Brouilloux (Maman d'Eden en CE2 et Tiago en GS)
Trésorière	Jeanne Mansuy (Maman de Baptiste en CM2 et Louise en CM1)
Trésorière adjointe	Emilie Decultieux (Maman de Maelys en CP et de Léonie en MS)
ATSEM :	Danièle Cottin et Valérie Calcagni

Vie Associative

Un grand MERCI :

- aux 3 nouveaux membres du bureau
- aux nouveaux administrateurs pour un total de 30 qui permettent de maintenir l'existence du Sou
- à Marlène Chauvet (ex-présidente) et à Nathalie Aubertin (ex-trésorière) qui quittent leurs responsabilités après un bel engagement et qui laissent le Sou dans de belles dispositions. Nous sommes ravis qu'elles continuent de nous accompagner en tant qu'administrateurs

Les projets pédagogiques :

Mme Nathalie Beauvironnet a présenté les projets pédagogiques à date pour cette année scolaire 2023-2024 :

- Goûter de la Rentrée : 05/09/2023
- Noël de l'École (Livres, Goûter, Père Noël, Spectacle en réflexion) : déc. 2023
- Activité avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) : diverses interventions à l'école
- Activité avec la Baroufada (percussions) : 8x interventions à l'école + Kermesse
- Spectacles (opéra, cinéma)
- Sorties de fin d'année
- Classe verte pour la fin d'année : en construction / réflexion (avec participation financière des parents concernés)
- Budget par classe de 150 € (en standby pour les niveaux potentiellement concernés par la classe verte)

NB : le budget est encore en construction mais il sera sans aucun doute significativement supérieur à celui de l'année n-1. Il est question de 12-13 k€ hors classe verte, il pourrait atteindre de l'ordre de 28 k€ si le voyage se concrétisait !

Manifestations à venir (liste non exhaustive) :

- Vente de chocolats : Octobre - Novembre 2023
- Vente des calendriers : Novembre 2023
- La Marche du Sou : 4 février 2024
- Vente de plants : printemps 2024
- Soirée Carnaval et Tombola : date à confirmer
- Kermesse : 28 juin 2024
- Réflexion pour autres ventes/manifestations

NB : le succès de nos manifestations et l'engouement des parents pour leur organisation est capital pour relever le défi d'une année faite de nombreux et beaux projets pour nos enfants.

La page Facebook du Sou des Écoles vous permettra de suivre les actualités, n'hésitez pas à vous connecter !

Sou des écoles laïques
653, rue de l'Ozon
42560 Boisset-Saint-Priest
soudesecoles42560@gmail.com
<https://www.facebook.com/sou.boisset.st.priest/>

Le Sou des Ecoles vous dit à bientôt !

SECTION PATRIMOINE

Le projet initié en association avec la municipalité et concernant les monuments aux morts a bien progressé. Aujourd'hui, la commune possède deux monuments cénotaphes (monuments mortuaires n'abritant aucun corps) qui font partie des quelques 35 000 monuments de France. Ils portent la mémoire de la 1^{ère} guerre mondiale et rendent hommage aux combattants morts pour la France. Avec un petit coup de pouce financier de l'état et surtout grâce aux souscriptions publiques, les communes les ont bâtis rapidement après la guerre. 94% des monuments ont été érigés dans les années 1920. Des décennies après leur construction, ces monuments font partie du patrimoine Français.

Même si le monument aux morts, de par son histoire reste attaché à la grande guerre, c'est aussi à la mémoire des victimes de la seconde guerre mondiale, celles des guerres de Corée, d'Indochine et d'Afrique du Nord qu'il rend hommage ainsi qu'à l'engagement des militaires morts pour la France partout dans le monde.

Il est devenu le lieu des commémorations du sacrifice humain pour la défense de la liberté, de la république et de ses valeurs.

Ces lieux de mémoire représentent le devoir de mémoire et nous rappellent aussi l'importance de la paix.

Pour Boisset, les cérémonies sont perturbées par le bruit des véhicules circulant sur la départementale qui

sont obligés de s'arrêter et de redémarrer aux stops en montant et en descendant. C'est très inconfortable aussi bien pour le locuteur que pour l'assistance. Depuis quelques années, la commémoration de l'Armistice connaît un rassemblement important de la population, en raison de la participation active des élèves de l'école qui viennent chanter ou lire des textes. La proximité de la route ne permet pas d'assurer la sécurité des personnes et particulièrement des enfants.

La décision a donc été prise de le déplacer sur la place sous l'église dans un endroit plus tranquille et moins passant. Sur le monument actuel, aucun nom de soldats de la commune morts pour la France n'y est inscrit. Les travaux seront donc l'occasion d'ajouter 2 stèles portant les noms des 64 soldats de la commune qui ont perdu la vie lors des différents conflits depuis 1914. Pour Saint Priest, pas de changement de lieu il sera juste complété par une stèle portant les noms des soldats de Boisset, car seuls les noms des combattants habitant le bas de la commune y sont inscrits. Les vieilles querelles entre les deux villages ont eu la vie dure.

Que la nouvelle année soit placée sous le signe de la joie, de la sérénité et de la paix.

LES YEUX DU CŒUR

Une rentrée bien chargée pour les yeux du coeur avec dès le 30 septembre le périple de Ludwig et ses acolytes : 130 km et 5000m de dénivelés sur les beaux chemins des hautes chaumes, au départ de Boisset St Priest et tout ça à la force du jarret. Ce fut un beau moment d'humanité et de solidarité. Un gros merci à Ludwig, habitant de Boisset St Priest, pour cette belle initiative avec cette levée de fond pour notre association.

Puis le 13 octobre à l'invitation du club de course à pieds de St Galmier : ABS St Galmier, nous avons participé à l'assemblée générale de cette belle association, à l'occasion de laquelle un chèque nous a été remis, fruits de la recette de leur trail le 13 mai dernier. Un moment convivial plein de bonne humeur.

Le 29 octobre, à l'initiative du Rotary club de Montbrison nous avons animé avec l'association vole papillon d'amour et le rotary club un loto à l'espace Guy Poirieux. Une partie de la recette devrait être reversée à notre association.

Le 04 novembre, à l'invitation de Sylvie Bonnet notre nouvelle Députée et de Yohan Bruyère nous avons participé au premier défi handicap à Sury le Comtal. Un moment d'échanges et d'informations fructifiant. C'est toujours un plaisir et un moment unique d'écouter Jean-François Chossy parler de handicap.



Nous avons également présenté l'association au collectif du coeur 42 qui a retenu notre candidature et donc qui reversera une partie des bénéfices de ses actions de 2023-2024 à notre association. Suivez donc bien notre actualité car tout ce qu'ils organiseront l'année prochaine sera en parti au profit des yeux du coeur.

Enfin les 17 et 18 novembre dernier, nous avons organisé un double concert avec le vendredi soir l'harmonie l'union du fond de la vallée d'Eyzin, suivie du bishop bridge band venus jouer des morceaux de jazz/funk, devant malheureusement une faible affluence puisque nous avons enregistré 90 entrées.

Le lendemain, devant une affluence plus fournie, 130 spectateurs, c'est le groupe Gospel soleil qui est venu réchauffer nos coeurs, avec ses chants issus des champs de coton. Un très très beau spectacle.

Merci à ces deux troupes, nous avons passé deux vrais bons moments. La buvette nous a permis de vendre près de 400 crêpes.

Tous ces événements permettent de faire parler de l'autisme et du manque de places pour accueillir ces personnes dépendantes. Actuellement dans la Loire nous sommes 200 familles à attendre une solution pour nos adultes autistes et ce sont près de 1500 personnes qui attendent une solution du fait de leur dépendance, tout handicap confondu.

Le samedi 06 janvier 2024, à ST ROMAIN LE PUY nous organisons notre traditionnelle corrida du pic dont toutes les infos sont à retrouver sur le programme ci-dessous et sur le site www.lacorridadupic.fr

Nous avons également été retenus par l'ASMSE, club d'athlétisme de St Etienne, organisateur de la Stéphanoise au profit de la recherche contre le cancer, qui reversera 1€ par inscription à notre association.

Enfin David Soulier organisateur de la corrida appelleuse à Firminy a décidé de reverser une partie des bénéfices de cette épreuve sportive et festive à notre association. Nous remercions toutes les personnes qui participent à nos événements que ce soit comme bénévoles, comme participants, comme soutiens moraux et financiers.

Grâce à vous nous pouvons nous faire entendre et sans vous nous ne serions pas audibles et la cause des autistes serait dans les oubliettes.

Nous avons hâte de vous retrouver sur un de nos événements. D'ici là passez de bonnes fêtes.

Nous vous souhaitons nos meilleurs voeux pour cette nouvelle année.



LES GROL'RIES DES AYASSES

La troupe de théâtre les Grol'ries des Ayasses a continué de présenter cette année sa pièce « Bienvenue chez les Keufs ».

N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes une association, nous nous ferons un plaisir de jouer pour vous.

Du côté des « matrus - Grol », ils ont joué deux représentations de la pièce, A VISITER D'URGENCE, à la salle de Saint Jean Soleymieux.

Malheureusement, en 2024 la troupe enfants s'arrête faute d'encadrant. Toutefois, des stages théâtre pendant les vacances scolaires vont être mis en place pour ne pas perdre le lien et pourquoi pas relancer la troupe l'année prochaine.

Restez connectés, nous vous tiendrons informés des dates, si vos enfants sont intéressés, n'hésitez pas à nous contacter via la page facebook.

En attendant de vous retrouver sur les planches, nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

LA BOULE DES AMIS

Avec ce beau temps, nous avons profité pleinement de nos jeux de boules, lors de nos 5 concours annuels qui s'étalent sur juin à septembre. Pour 2024, les dates seront arrêtées lors de l'assemblée générale (sa date n'est pas encore fixée). Une quadrette a participé au cantonal à st Jean Soleymieux, elle s'est contentée de l'avant dernière place, nous espérons faire mieux l'année prochaine ! Le concours se déroulera chez nous. Je remercie tous les participants, les bénévoles et les familles de nos disparus qui sont les forces vives de la boule des amis.

Je vous présente tous mes meilleurs vœux pour l'année 2024.

Eliane VERDIER. La présidente



Photos prises lors du challenge des associations et de la municipalité



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Une nouvelle saison pour notre association a commencé le 12 septembre, salle du Gachet, avec 2 cours par semaine les :

Mardi de 20 h à 21 h

Jeudi de 19 h à 20 h

Joëlle, notre professeur, nous compose toujours des cours variés et toniques où vous retrouverez :

- Echauffement progressif,
- Renforcement musculaire,
- Cuisses-abdos-fessiers
- Etirements.

Nous avons, maintenant le plaisir de compter 3 hommes parmi nos inscrits et il est toujours possible de nous rejoindre.

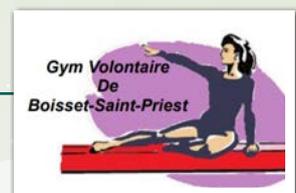
Vous pouvez venir découvrir notre activité lors de 2 séances offertes. Le tarif pour la saison reste inchangé (95€ l'année pour les 2 cours, payable en 2 fois).

La saison dernière, nous avons, de nouveau, participé avec plaisir au « Salon des Vins Rebelles » et en novembre nous étions au Salon « La Loire aux 3 Vignobles » pour la vente d'assiettes d'huîtres et de tartines de fourme gratinée.

Afin de compléter notre budget, nous avons également organisé la vente d'un plat préparé à emporter ; cette année ce fut du chili et nous remercions chaleureusement les personnes qui nous ont fait confiance en achetant le repas concocté par nos cuisiniers favoris (Georges, Philippe et Jean-Pierre).

Nous réfléchissons à une nouvelle opération pour 2024 et espérons de nouveau votre soutien.

Dans l'attente de vous retrouver soit lors de nos cours, soit lors de nos opérations, le bureau et tous les adhérents de la Gym Volontaire de Boisset Saint Priest vous souhaitent une bonne et heureuse année 2024.



Vie Associative

HOME SWEET MAM

La Maison d'assistantes Maternelles, Home Sweet Home a ouvert ses portes il y a 2 ans maintenant.

Depuis quelques mois, Brigitte a rejoint Nathalie et Mélina, elles peuvent accueillir 12 enfants par jour.

Des places seront disponibles à partir de la fin de l'année scolaire. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Nathalie (06 26 07 15 22), Brigitte (06 48 38 20 48), Mélina (06 76 19 59 01).

Au cours de l'année 2023, plusieurs évènements ont été organisés par leur association dont les bénéficiaires ont permis d'améliorer l'aménagement et l'équipement de la MAM. D'autres agencements sont prévus (cour extérieure, climatisation...) pour cela plusieurs manifestations seront reconduites en 2024. Notre 2^{ème} journée jeux de société modernes aura lieu le samedi 10 février 2024 à 14 h, salle du Gachet.

BOXE



ASSOCIATIONS DE BOISSET ST PRIEST

Association	Président	Téléphone	Courriel
AMLF (Association Multisports Loire Forez)	Laurent FARINET	06 50 20 29 30	laurent.farinet@gmail.com
AUTODROME RC du Forez	Irénée LUQUET	04 77 76 38 38	irenee.luquet@orange.fr
Chasse communale	David EMMONET	06 20 20 73 34	angeliquecharvolin42@orange.fr
Club des Jeunes*	Tom VOLDOIRE	06 35 16 71 88	emmafayasson@gmail.com
Entente Sportive Haut Forez	Serge VRAY (président) Marie Laure PUGNIERE (vice présidente) Thomas STEF (vice-président) Florence MAURIN Marie Annick POYET (secrétaire)	06 76 95 96 35 06 95 78 40 44 06 63 64 77 88 07 87 68 70 60	550799@laurafoot.org
Gymnastique volontaire	Josie PRIMET Myriam PODEVIN	04 77 76 38 62 04 77 24 00 15	gvboisset@hotmail.fr
La boule des amis	Eliane VERDIER	06 28 98 03 99	ethverdier@gmail.com
Le club du lundi*	Daniel MONDON Paulette FAURE	04 77 76 33 30 06 30 08 77 34	famillemondon@wanadoo.fr
Le lis martagon	Simone DUPLAN	04 77 76 33 70	simoneduplan@orange.fr
Les chasseurs Fontvial-Varrat	Rémi DARNON	06 07 53 55 02	darnon.remi@orange.fr
Les yeux du cœur	Stéphane PORTE	04 77 76 25 48	sporte232@gmail.com
Œnologie*	Georges FATISSON Vincent CHAIZE (secrétaire)	06 85 01 79 02	oenologie.bsp@hotmail.com
Patrimoine*	Daniel MONDON Marcelle PARET	06 83 02 74 63	famillemondon@wanadoo.fr
Rucher partagé des carrières	Fabien DUBANCHET	06 13 21 67 01	dubanchet.fabien@free.fr
Sou des écoles	Fabien SERRA	06 71 98 26 27	soudesecoles42560@gmail.com
Théâtre	Bernadette JUQUEL	06 17 11 53 33	lesgrolriesdesayasses@gmail.com
Voyages utiles en camping-car	Georges ROBIN	04 77 52 86 85	geo-robin@orange.fr
Boxe	Madani EL FATMI	07 50 39 97 43	madanielfatmi@gmail.com
Sophrologie	Delphine PONSONNET	06 86 92 79 56	

* Club Loisirs et Culture

AXEL FAYASSON :

Prix National Individuel 2023 de l'Engagement citoyen JSP

Le 1^{er} Décembre 2023, le jeune Axel FAYASSON domicilié à Lucenol, a eu l'honneur de recevoir le Prix National Individuel 2023 de l'Engagement citoyen JSP (jeune Sapeur-Pompier) au Palais du Luxembourg (Sénat) à Paris.

Ce prix fait suite à son intervention lors de la reprise du feu de végétation et d'habitations le 19 Juin 2022 au lieu-dit les Aires ; différents rapports réalisés par les autorités et par l'encadrement des secours présents sur place, témoignaient de son implication et de son sang-froid, ce jour-là, à tout juste 14 ans.

Lauréat du prix départemental décerné par l'ANMONM (Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite) au mois de juin 2023, son dossier fut envoyé à Paris devant le jury national. Ce dernier décerne à son tour un prix collectif et un prix individuel, parmi les premiers prix qui ont été attribués par les sections départementales.

Ce jury mixte est composé de membres de l'ANMONM et de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF). Les prix ont pour objectifs de valoriser l'Engagement remarquable des sections de Jeunes sapeurs-pompiers et de récompenser un geste efficace, une prise de décision adaptée d'un jeune sapeur-pompier ayant su mettre en application ce qu'il avait appris avec sang-froid et efficacité.

Cette journée inoubliable pour Axel et ses parents a débuté par la visite de l'Hôtel des Invalides avant d'être reçu au Palais du Luxembourg pour la cérémonie de remise des prix devant un grand nombre de membres des 2 entités citées ci-dessus, d'un représentant du Président de la République et en présence du sénateur de la Loire PJ Rochette.

Les lauréats ont ensuite participé à la cérémonie du centenaire du ravivage de la flamme de la tombe du soldat inconnu, Axel a eu le grand honneur d'être pilier de la tombe pendant cette célébration présidée par le chef de corps des Armées Françaises.

La journée s'est clôturée par la visite de la maison des Sapeurs-Pompiers de France, en compagnie des lauréats du prix National collectif décerné à une section de JSP des Deux-Sèvres qui ont été récompensés pour la réalisation d'une vidéo sur le harcèlement au sein des JSP (vidéo visible sur Youtube) et qui va être diffusée dans toutes les casernes de France.



MARCEL MONTET

Marcel est sur la commune depuis le 10 février 1933, il est né à Boisset Saint Priest, dans la maison où il habite. Il a longtemps participé à la boule des amis. Il a même construit l'abri et le mur de soutènement vers le jeu de boule.

Son meilleur souvenir : cette phrase est sortie spontanément « C'était pas l'école toujours ! »

Il allait à l'école à pied qu'il vente ou qu'il neige.

Quand il arrivait à l'école, il fallait allumer le poêle à charbon et quand il faisait chaud, c'était le moment de rentrer à la maison. Il fallait mettre les encriers sur le poêle pour les dégeler.

D'autres souvenirs :

Les fêtes organisées comme la course de vélo avec Pierre Robert. Même si tous les deux ont fini la course en dernier, ce fût un grand moment de rigolade. Deux tours en partant de Boisset

jusqu'au Gachet, ensuite direction Bellevue où ils mangeaient la soupe. Pour info, il y avait un litre de ? sur la Croix au Gachet pour faire une pause d'hydratation. (1 L d'eau sûrement, à Boisset Saint Priest on ne boit que de l'eau n'est-ce pas ?) Mr Peillon (dit Jean SILVERE) organisait des fêtes une à Boisset et l'année d'après à Saint Priest au mois d'août. C'était un bal, avec des jeux, des petits spectacles, un des spectacles qui l'a marqué plus particulièrement, c'est un tour de magie dans une valise. Il y avait également élection Miss Boisset !

Son quotidien est rythmé par les visites de l'infirmière, de son aide-ménagère. Il ne louperait pour rien au monde son petit café du matin avec Mickael et son rdv quotidien vers 11 h au comptoir avec ses collègues. Et les lundis, il est ravi d'aller au club du lundi pour jouer aux cartes ou discuter, faire un petit goûter et pourquoi pas boire du vin de Daniel.

Marcel est très famille et est toujours présent pour les siens. Il vient d'une famille très solidaire. Il est facile à vivre, il a même fait de la colocation pendant 1 ans ½ avec Mickael. Une vraie fée du logis à 80 ans, il faisait le linge et à manger !

Aujourd'hui, pour son plus grand bonheur, il est avec Antoine ! Quand Mickael est né, il avait 57 ans et aujourd'hui 90 ans avec Antoine... Il était attendu le petit !

Merci Marcel d'avoir enfin accepté cette interview, c'est un vrai bonheur de pouvoir mettre des personnes comme vous à l'honneur.



JULIEN PLANET : Pilote MOTO

Julien a participé à l'intégralité du championnat de France de Cross-Country 2023.

Il termine à la 3^{ème} place final (sur le podium), en catégorie Espoir.

Le cross-country Tout Terrain est une discipline d'endurance, d'une durée de 3h00, se pratiquant sur un circuit fermé et accidenté. Le but étant de parcourir le plus grand nombre de tours dans le temps imparti, en évitant les pièges du parcours, ainsi que les autres participants plus ou moins rapides.

Le championnat était composé de 5 courses dans toute la France :

19.02 : Rennes les Bains (11)

19.03 : Riom en Montagne (15)

23.04 : Usson en Forez (42)

14.05 : Migé (89)

18.06 : Montigny les Condé (02)

Julien a également participé à des courses comptant pour la ligue Motocycliste d'Auvergne-Rhône-Alpes :

- Endurance TT de Ruoms (07) 2.04.2023 : Victoire scratch (en binôme avec son oncle)
- Endurance TT de St Paul en Jarez (42) 3.09.2023 : Victoire scratch (en binôme avec son oncle)
- Endurance TT de Saugues (43) 8.10.2023 : 2^{ème} scratch (solo)
- Enduro de Vorey sur Arzon (43), 29.10.2023 : 2^{ème} en catégorie National E2
- Enduro de Sauxillanges (63), 05.11.2023 : 5^{ème} SCRATCH (ça correspond à toutes les catégories)

L'enduro est une discipline de compétition de moto tout terrain. Comme pour le rallye automobile, l'épreuve se compose d'un parcours à réaliser dans un temps imparti, généralement sur des chemins ouverts à la circulation, « appelées liaisons », et des secteurs chronométrés, appelés « spéciales ». C'est une des plus anciennes disciplines du sport motocycliste. Les premières épreuves ont eu lieu en 1913.

L'année prochaine, Julien participera à toutes les épreuves du championnat de France d'enduro !

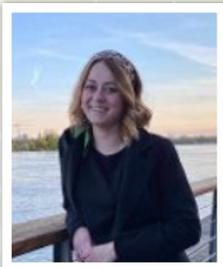
Il cherche des sponsors

Venez l'encourager à la course la plus proche de chez nous à Langeac dans le 43 le 19 et 20 octobre 2024.



Vie économique

LAURE AFONSO (La beauté chez vous)



Esthéticienne à domicile depuis 6 ans, j'aime le contact avec la clientèle. Je me déplace directement à votre domicile afin de vous faciliter la prise de rendez-vous, pas besoin de faire garder vos enfants ou de sortir dans le froid.

Je vous propose diverses prestations telles que les épilations, soins du visage, l'onglerie et rehaussement de cils.

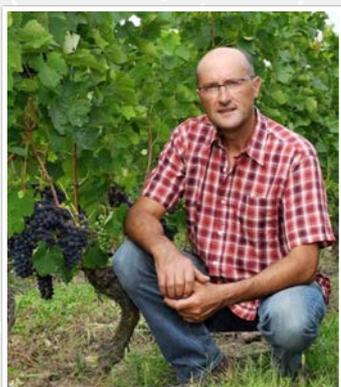
Diplômée d'un Bac Professionnel réalisé au lycée JB D'Allard de Montbrison en 2015 puis d'un BTS en 2017 fait à Clermont Ferrand, j'aime me former régulièrement afin de proposer de nouvelles prestations. C'est ce qui me plaît particulièrement dans ce métier, de nouvelles méthodes et prestations apparaissent au fil des années.

Originaire de Boisset St Priest depuis que je suis petite, c'était pour moi comme une évidence de revenir vivre ici et donc d'en faire le point central de ma zone de déplacement. J'aime ce village pour sa tranquillité tout en étant à proximité de tout.

Ce village me rappelle également beaucoup de souvenirs d'enfance chez mes grands-parents et j'espère que beaucoup de Boscopréjains et Boscopréjaines pourront s'en créer d'aussi jolis. N'hésitez pas à me contacter pour plus de renseignements sur mes prestations, je serais ravie de répondre à vos questions et je l'espère de vous faire partager un moment pour prendre soin de vous.



STÉPHANE REAL (Vigneron sur BOISSET SAINT PRIEST)



L' AOC Côtes du Forez s'étend sur 17 communes, le long d'un axe nord / sud de 30 km entre 450 et 600 m d'altitude au pied des monts du Forez.

Le cépage Gamay pousse sur différents terroirs issus de l'érosion du massif central souvent granitiques mais aussi plusieurs sites volcaniques.

De la ferme familiale où était pratiquée la polyculture, je me suis spécialisé dans la viticulture car j'ai toujours aimé le travail près de la nature.

Le métier de vigneron est passionnant, varié à la vigne et aussi en cave avec les vinifications et élevages des vins.

Les 5 ha de vignes ont été cultivés dans la tradition et dans une démarche raisonnée pour moitié avec le Gamay et le reste avec les cépages Syrah et Viognier. Je suis satisfait d'avoir obtenu 2 prix au concours départemental cette année, toujours apprécié après plus de 20 ans d'activité.

La cave est ouverte sur RV 04 77 76 63 04

Site : www.cavereal.fr loirevolcanique.com

LE COMPTOIR DE CAMPAGNE

Chères clientes, chers clients,

L'année 2023 s'achève, le Comptoir de Campagne continue son bonhomme de chemin, avec toujours plus de services, tels que la Poste, un snacking plus développé, des animations ou soirées, etc.

En collaboration avec la Mairie, notre terrain de pétanque a vu le jour et très bientôt il sera complété par des tables de pique-nique dans le but de créer un espace extérieur convivial.

Toute l'équipe du Comptoir vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

Pour terminer, le Comptoir met à votre disposition de nouveaux produits régionaux pour confectionner de délicieux paniers variés qui feront plaisir à vos proches.

(Rappel des horaires de la poste :
mardi au vendredi 8h30 à 12h et 14h à 18h)

Bonnes fêtes à tous

La Team de Boisset
Manue, Julie, Leny et Didier

PS : Horaire Hivernal depuis le
11 Novembre
Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi :
7 H – 19 H
Samedi, Dimanche : 7H30 - 12H30
www.comptoirdecampagne.fr

PROFESSIONNELS

SERVICES		RENOVATION HABITAT					
<p style="text-align: center;">SAS LE VAL DO RÉ Mathilde ROYET-DARNON 445 rue des Varrats 04 77 76 37 46 / 06 80 63 20 10 Location de salle. Location de gîte 38 couchages. Séminaire, mariage, classe verte, anniversaire. DRIVE FERMIER drivefermierlevaldore.fr Agréments : jeunesse et sports, éducation nationale, chèques vacances. gitegroupelevaldore@gmail.com</p>		<p style="text-align: center;">COMPTOIR DE CAMPAGNE 186 rue des écoliers 09 70 96 04 81 Fermé le lundi Boulangerie - Epicerie - Gaz Plat à emporter - Salon Thé boissetsaintpriet@comptoirdecampagne.fr</p>		<p style="text-align: center;">IMCE Rénovation Christophe LAURENT 38 route de Saint Priest 06 70 71 45 78 Rénovation de l'habitat (multi-travaux) Conception, réalisation et agencement cuisine et salle de bains imcerenovation@orange.fr</p>			
MACON		MENUISIER CHARPENTIER		MENUISIER AGENCEMENT			
<p>Christophe AMÉRIO 1540 route de Margerie 04 77 76 35 96 06 26 23 09 83 Maçonnerie générale Couverture Charpente</p>		<p>Alexandre TISSOT 531 rue des varrats 06 23 79 83 87 Maçonnerie, Rénovation, patrimoine mltmaconnerie@gmail.com</p>		<p>Sébastien PONS Les Varrats - 06 66 77 64 01 sebastienpons78@free.fr Menuisier charpentier Menuiserie, pose cuisine, dressing, fenêtre toit, neuf et rénovation</p>		<p style="text-align: center;">FMA Mr FREIFER 831 route de Sury 07 81 37 13 29 freifer.menuiserie.agencement@hotmail.com</p>	
COUVERTURE ZINGUERIE		GARAGE		CARRELEUR			
<p>EURL Greg CHANGEAT 257 Rue DES VARRATS 06 69 43 70 92 gccz42560@gmail.com Bandeau - lambris / Intervention velux</p>		<p>Gilles BARD 2243 route de Saint-Marcellin 04 77 76 30 70 Fax 04 77 76 35 17 Mécanique - Réparation auto- mobiles Vente véhicules neufs et occasions. Toutes marques. garagebard@orange.fr</p>		<p>GERMANY AUTO RETRO Garage Pierre Blanc 2335 Route de St Marcellin 04 77 06 44 69 - 06 88 12 05 22 germany.autoretro@wanadoo.fr Entretien, réparations toutes marques</p>		<p style="text-align: center;">Boris LAFAY 06 10 84 75 14</p>	
ETA / TRAVAUX AGRICOLES		ELECTRICITE					
<p>Jordan VOLDOIRE Rue des Croix Rouges 2 Allée Chèvrefeuille 06 28 39 73 69 - Travaux Agricoles jordan.voldoire@laposte.net</p>		<p>Jonathan GAYARD 881 route de Sury 06 08 70 99 35 Travaux agricoles</p>		<p>Roland GAYARD 881 route de Sury 04 77 76 33 31- 06 80 33 14 60 Électricité générale du bâtiment neuf et rénovation</p>		<p>Romain CARRET Chemin des Granges 06 46 65 38 10 electricite.carret@outlook.fr Dépannage et installation Neuf et rénovation</p>	
PAYSAGISTES				ARCHITECTE			
<p>AF CREATIONS Alexandre FOUVET 291 chemin des granges 06 19 94 29 63 afcreationpaysage@yahoo.com</p>		<p>Florian ROCHETTE 360 impasse du Colombier spécialisation arboriste grimpeur, élagage, buchonnerage, sylviculture... 06 07 60 69 21 Florian.rochette@outlook.fr</p>		<p>Frédéric LABRADOR 50 chemin du Lac La Terrasse 06 86 73 68 78 www.jardinservice.com Aménagement et entretien de parcs et jardins</p>		<p style="text-align: center;">Cécile GRANGER 384 Chemin du Perrier 06 68 53 29 15</p>	
PLATERIE		CHAUDRONNERIE METALLERIE DESIGN		VENTOUSES ET SOUFFLETS			
<p>Patrice AMÉRIO 18 chemin des Frênes Lucenol 04 77 52 81 66 06 73 35 49 11 Plâtrerie Peinture Revêtement de sols et murs patrice.amerio@hotmail.fr</p>		<p>Franç RAMEL 16 rue de Lucenol 04 77 52 94 82 06 17 75 13 61 Plâtrerie - Peinture Ponçage de parquets franckramel@live.fr</p>		<p style="text-align: center;">Tony FORCELLA 276 impasse Geneviers 06 27 01 73 21</p>		<p style="text-align: center;">InterACT France Bruno Mantout 799, rue de l'Ozon +33 (0)4 77 76 39 52 contact@ventouses-soufflets.com</p>	
PLOMBIER CHAUFFAGISTE				CREATEUR D'OBJETS EN CUIR			
<p style="text-align: center;">J.B. PLOMBERIE Jordan BROUILLOUX 122 Rue des écoliers 06 88 19 44 90 Plombier / Chauffagiste</p>		<p style="text-align: center;">Bruno JUSTE 85 Route de St Marcellin 04 77 76 34 07 06 62 09 70 83 Maintenance Chaudière Ramonage juste.bruno@orange.fr</p>		<p style="text-align: center;">ATELIER SUBDIVISE Stéphane LEMAITRE Atelier de création d'objets en cuir français pleine fleur. Ceintures, sacs, étuis pour couteaux... fabriqués à la main dans des matériaux nobles et naturels contact@subdivise.com http://www.subdivise.com</p>			

Vie économique

PROFESSIONNELS

TERRASSEMENT		LOISIRS CREATIFS	
FOLLEAS CHAUT 1785 route de Margerie 04 77 76 31 03	Sébastien TEYSSOT 1001 chemin du Lac 04 77 76 39 33 06 24 81 35 65 Terrassement - VRD - enrobé aménagement extérieur teyssot.tp@gmail.com	Hervé FAURE - T.P. 1146 rue de Lucenol 04 77 76 31 41 Travaux publics Terrassement Assainissement - Démolition - VRD - Réseaux Canalisations - Voirie faure-tp@wanadoo.fr	Atelier Magination Rachel MARCHIONNI 06 88 17 37 35 https://www.facebook.com/MAGINATIONATELIERS
BIEN ETRE		MEDICAL	
Pauline 06 49 46 81 40 REIKI, Voyance, Relaxologie, Cartomancie paulinerelaxologiecartomancie@gmail.com		OSTHEOPATHE Gaëlle MONTET 06 75 92 03 07 INFIRMIÈRE 04 77 24 33 67	
INFORMATIQUE INGÉNIERIE	COIFFEUSE	ESTHETICIENNE	
WATERCOOLING.fr Nicolas LUQUET 83 allée du Garet 04 77 76 34 48 Informatique Refroidissement liquide PC	Julie RAMEL Fontamalard 06 65 36 33 51 julie.r42@hotmail.fr	Laure AFONSO La Beauté chez vous Esthéticienne à domicile Rue de l'Ozon 06 43 01 14 90 labeautechezvous@hotmail.com	
ANIMAUX		LOISIRS	
PENSION CANINE «La Bruyère des Varrats» 04 77 58 07 53 06 87 11 33 78 Pension Canine cath.cat42@gmail.com	BCL BERGERIE DE LA COMBE AU LOUP Tanguy David DE BEUBLAIN 04 77 97 72 20 Fax 04 77 76 35 32 Élevage et pension de moutons et animaux, produits agricoles contact@b-c-l.fr	AUTODROME R.C. Du Forez Irénée LUQUET 04 77 76 38 38	Robert JUQUEL L'ETANG DE CLEM 45 impasse des Granges 06 74 70 45 46 robert.juquel@wanadoo.fr Animation pêche location étang du site
		PAINT BALL LOISIRS Vincent LUQUET 25 allée du Garet 04 77 76 38 38 Equipement de loisirs	
PRODUITS DU TERROIR			
VINS		FROMAGE	
Cave DEMEURE 20 rue de Bellevue 04 77 24 98 89 Vente au caveau Production de vin blanc (Viognier et Chardonnay), Vin rosé et vin rouge du Forez www.vin-et-pic.com vin_et_pic@orange.fr	Stéphane RÉAL Fontvial 04 77 76 63 04 Production de vin blanc (Viognier), Vin rosé et vin rouge du Forez www.cavereal.fr cavereal@sfr.fr	Gilles et Christine LEVET St Priest 04 77 76 36 41 Fabrication de fromages 06 42 52 05 80 Vente à la ferme, le vendredi de 17h à 19h levet.g924@orange.fr	
POMMES DE TERRE		PRODUCTEUR LÉGUMES ET VIANDE	
Gilles REYNAUD Au Ruillat 04 77 76 35 80 Production de pommes de terre de consommation	Gérard RIVAL 04 77 76 34 75 Production de pommes de terre de consommation	Pascal et Véronique DUBOST Le Gachet 04 77 76 37 71 / 06 30 37 88 98 Ferme Pédagogique, production, vente de légumes biologiques et viande fermeduperrier@orange.fr	
PRODUCTEUR LÉGUMES	ARTISAN CHOCOLATIER	DONNONS LA PRIORITE A NOTRE COMMERCE LOCAL ! SOUTENONS NOS ARTISANS, PRODUCTEURS, COMMERCANTS !	
La ferme du petit tracteur 139 rue de l'Ozon - 06 65 69 95 59 lafermedupetittracteur@gmail.com https://app.cagette.net/laferme-du-petit-tracteur	La Petite Fabrique De Baptiste 633 rue de l'ozon 06 34 68 61 59		

DES NOUVELLES DU TERRAIN COMMUNAL «LES CARRIÈRES » GÉRÉ PAR LA DÉLÉGATION LOIRE DE LA LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX (LPO) AURA

Depuis 2020, année durant laquelle la convention concernant la gestion du terrain communal situé au lieu-dit « les carrières » a été renouvelée entre la municipalité et la LPO, des bénévoles ont réalisé quelques travaux et aménagements supplémentaires grâce à des chantiers participatifs.

Les quatre nichoirs à mésanges installés en début d'année 2021 ont tous été occupés dès la première année, démontrant qu'il n'est pas des plus facile pour les oiseaux cavernicoles de trouver une cavité naturelle pour nicher, même en terrain boisé. Un gîte à chiroptères (chauves-souris) a également été installé dans un arbre en bordure de clairière.



Quelques espèces présentes sur le site sont venues compléter l'inventaire comme le papillon Thécla de l'Amarel et l'odonate(libellule) Leste brun.

Au niveau de la flore, les quelques plants d'orchidée *Goodyera repens* présents dans la forêt de pins sylvestres ont relativement souffert de la sécheresse.

L'entretien des clairières et de la lande à callunes par un débroussaillage automnal a été poursuivi.

A proximité des petits points d'eau prévus pour favoriser la venue du sonneur à ventre jaune, hélas rapidement asséchés les printemps, une dépression existante a été creusée, agrandie et étanchéifiée. Cette nouvelle mare, attractive pour les amphibiens, permettra également lors de son débordement de prolonger la tenue des autres points d'eau.

Suite au déficit pluviométrique des années successives, une mare naturelle a été approfondie et des pierres ont été disposées contre les berges afin d'assurer un refuge pour la faune aquatique.

Des joncs en excès dans la grande mare étanchéifiée en 2015 ont été enlevés puis transportés pour garnir l'hibernaculum (abri hivernal pour reptiles et amphibiens).



Au printemps 2024 une balade accompagnée par un ornithologue sur le site et ses alentours sera proposée au public par l'intermédiaire du programme des sorties nature de la LPO AURA. Vous serez les bienvenus.

OBSERVATIONS ORNITHOLOGIQUES :

Quelques observations sur les nidifications ainsi que sur les migrations des oiseaux à Boisset Saint Priest :

Les nidifications sont en chute sur l'ensemble du territoire. On peut citer, par exemple, quelques espèces présentes chez nous ;

- Les merles, les moineaux, les pinsons des arbres, les hirondelles (toutes variétés confondues), les rouges gorges, les chouettes, le busard cendré

Les nidifications qui se maintiennent :

Les Mésanges charbonnières et bleues, les Milan noirs et royaux, les pies, les corbeaux.

Cette année, j'ai eu la chance d'accueillir un nid de chouette effraie suivi par la LPO ; Sur 7 oeufs couvés, 6 ont éclos. Malheureusement un adulte est mort dans le nichoir. L'éclosion de cette espèce se fait tous les 2 à 3 jours c'est-à-dire 15 jours à 3 semaines. Dans le nid, le plus jeune peut avoir du duvet alors que le plus âgé commence à porter des plumes. Chaque petit mange 3 mulots par nuit donc beaucoup de travail pour les parents.

Les migrations :

- J'ai pu observer à ma grande surprise fin août, le départ des hirondelles, 3 semaines avant leur cycle normal. Pour moi cela reste un mystère. Les rassemblements dans l'ensemble étaient plutôt clairsemés.
- Fin septembre, certains jours par des vents assez puissants de jolis vols de milans royaux et milans noirs formaient de grandes parades pour rejoindre leurs habitats d'hiver.
- Les Pigeons ramiers (Palombes). La migration s'est effectuée plutôt fin octobre - début novembre avec 15 jours de retard. Leurs vols par rapport à 2023 semblaient nettement moins importants.

Pour conclure, certaines espèces ont presque disparues de notre territoire :

- Les cailles des blés, les Alouettes des champs, les Vanneaux huppés, les Huppés fasciés, les pics-verts, la rareté des grives.

Daniel Mondon



Plusieurs facteurs influent sur la dynamique des populations d'oiseaux. L'urbanisation massive et étalée qui ferme certains corridors écologiques, le changement climatique impliquant sécheresses et inondations, les collisions avec les engins motorisés, les chats (1 milliard d'oiseaux tués par an en Europe), certaines techniques agricoles.

Afin de compenser ces destructions, des actions sont mises en place par des organismes de protection de l'environnement. A titre privé, pensons à raisonner nos tontes de pelouse et à tailler les haies seulement en décembre, après les nidifications. Aussi, pour aider certaines espèces, nous pouvons nourrir les oiseaux avec des graines de tournesol en cas de forts gels ou de neige. Il faut arrêter le nourrissage dès que le sol est dégelé.

Action concrète pour la protection de l'environnement en partenariat avec la fédération des chasseurs de la Loire :

Au printemps 2023, les CM1 CM2 de l'école ont réalisé une plantation de haie au stade du Gachet en partenariat avec la Fédération des Chasseurs de la Loire. La plantation a été un peu tardive, quelques arbres ne sont pas repartis. Les trous présents dans les haies vont être garnis par de nouveaux arbres dès l'année prochaine et un nouveau paillage sera mis en surplus pour garantir un sol meuble et humide en cas de sécheresse.

Dans quelques années, en plus du rôle de correcteurs thermique, de capteurs de carbone, d'apport d'azote pour le sol etc que jouent les arbres, nous pourrons observer une multitude d'oiseaux et d'insectes. La haie monospécifique précédente n'offrait pas cette possibilité.

Cette opération de plantation s'est parfaitement déroulée et une nouvelle opération de ce type se préparera...

Aussi, suite à l'opération « Mares » lancée par la Fédération des Chasseurs de la Loire, plusieurs mares vont être creusées ou curées sur la commune dès le mois de janvier. Merci aux agriculteurs et aux particuliers pour leurs participations. Vous avez loupé le coche ? Il n'est pas trop tard, faites-vous connaître en mairie, une nouvelle opération aura lieu en automne. Chaque acte, même petit, a son importance. Connaissez-vous la légende du colibri ?

LA PAROISSE



Paroisse Sainte Claire Sainte Thérèse en Forez : 28 communes, 31 clochers, un seul cœur !

Et notre commune fait partie de cette communauté... Une communauté est un ensemble de personnes solidaires qui partagent un bien commun. Elle se manifeste donc par une façon de vivre ensemble, de partager des moments de convivialité, dans les joies et dans les peines. Mais pour qu'une communauté rayonne, elle doit être joyeuse, fraternelle et attentive à tous. C'est le but de notre communauté paroissiale !

LA JOIE ! Adieu tristesse et morosité. La joie est un art de vivre que nous voulons cultiver pour rendre compte de l'espérance qui est en nous.

LA FRATERNITÉ ! Elle ajoute une dimension familiale à notre communauté paroissiale. Elle nous entraîne plus loin.

L'ATTENTION À TOUS ! Nous voulons aller davantage les uns vers les autres et porter ensemble une attention particulière à ceux qui sont isolés.

ENSEMBLE POUR DÉCOUVRIR JÉSUS, C'est aussi le but de notre communauté paroissiale ! Au travers de temps de rencontres, de marches, de jeux, de prières.

ENSEMBLE DANS LES ÉTAPES IMPORTANTES DE LA VIE par les sacrements (baptême, confirmation, mariage, sacrement des malades), mais aussi l'accompagnement des familles en deuil, la visite des malades, les funérailles.

ENSEMBLE POUR GRANDIR DANS LA FOI, tout au long de notre vie (éveil à la Foi -jusqu'à 7 ans, caté -enfants du CE2 au CM2-, aumônerie pour les plus grands, parcours Alpha, Mardi de la foi, pèlerinage

paroissial en Normandie du 15 au 21 avril 2024... et autres temps forts ponctuels pour les adultes) et aussi dans la vie quotidienne avec les temps de prières, de partage d'évangile, les fraternités locales...

7 messes ont également lieu sur la paroisse chaque weekend :

- le samedi à Champdieu (18h30) et sur un autre clocher par roulement et chaque deuxième samedi du mois à Savigneux (18h30) pour les personnes malentendantes.

- le dimanche au monastère (8h), à Saint-Romain-le-Puy (9h), à Soleymieux, Lérigneux et Notre-Dame (10h30).

L'accueil paroissial est assuré du lundi au samedi (hors vacances scolaires) de 9h à 12h à la cure Notre-Dame (6 rue Loÿs Papon à Montbrison), puis, à partir de janvier, à la Maison Saint-Joseph (41 rue du Faubourg de la Croix à Montbrison).

Les horaires de messes sont affichés à l'église (avec les contacts utiles), dans les « Échos » mensuels ainsi que sur le site <https://messes.info> ou sur le blog paroissial <https://steclairstethereseenforez.fr/>

Les personnes à contacter sur la commune : Mesdames BROT et JUSTE et Monsieur DUBOST.

Etat Civil

DÉCÈS

- JACQUEMOND Robert, Bernard
- ARCIS Paul, Jacques, Marcel
- RIFFARD épouse ALLIRAND Suzanne, Charlotte, Marie
- COQUILLE Paulette, Pierrette
- PEILLON Simon, André, Fernand
- ROWINSKI Thérèse Hélène
- BORNE veuve CHAMARD Raymonde, Antoinette, Emilienne
- BERGER Jean, Jacques, Marius
- BERTHOIX Jean
- ROCHE veuve BEGON Michelle, Clotilde
- ALDO FORCELLA
- CHEVASSUT Jean-Paul, René

29 décembre 2022

06 janvier 2023

25 janvier 2023

29 mars 2023

06 avril 2023

28 juillet 2023

13 octobre 2023

20 octobre 2023

04 novembre 2023

05 novembre 2023

10 novembre 2023

11 novembre 2023

LA CONCILIATION = UNE ALTERNATIVE AU PROCES

Cour d'Appel de Lyon Tribunal de Proximité de Montbrison Yves LACHAUD - Conciliateur de Justice- Elle est obligatoire pour les litiges de moins de 5 000 € Le Conciliateur de Justice peut vous être utile.

LE RECOURS A LA CONCILIATION DE JUSTICE EST UN MOYEN SIMPLE, RAPIDE ET GRATUIT DE VENIR A BOUT D'UN CONFLIT EN OBTENANT UN ACCORD AMIABLE SANS PROCES.

Le Conciliateur de Justice est un Auxiliaire de Justice assermenté et bénévole, nommé par ordonnance du premier Président de la Cour d'Appel, sur proposition du magistrat coordonnateur des tribunaux de Proximité et après avis du Procureur Général. À l'écoute des uns et des autres, le Conciliateur de Justice détermine les normes d'une conciliation par des contacts et des dialogues bienveillants, mais avec impartialité. Après avoir étudié votre dossier, il propose une réunion de conciliation au cours de laquelle il entend et tente de rapprocher les intéressés. Il établit un constat d'accord en cas de conciliation. Si elles en ont exprimé la volonté dans le constat d'accord, les parties peuvent demander au Juge du Tribunal de Proximité, de lui donner force exécutoire.

Plus d'informations sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1736>

Il n'a pas compétence :

- Pour les litiges avec l'administration sauf exceptions. Chaque administré a la possibilité de saisir gratuitement le Médiateur de la République. Son intervention est soumise à plusieurs conditions ainsi qu'à certaines formalités à accomplir par le demandeur. Au préalable, l'administré peut tout d'abord prendre contact avec un délégué du Médiateur de la République proche de son domicile : Délégué du Médiateur de Saint-Etienne 2, rue Charles de Gaulle - 42022 ST ETIENNE CEDEX Tel : +33 4 77 48 48 99
- Pour les affaires de famille (divorce, héritage, indivision...) qui sont de la compétence du Juge aux Affaires Familiales.
- Pour les litiges entre associations Loi 1901 sont du ressort du Tribunal Judiciaire. Le conciliateur peut, toutefois, intervenir dans un premier temps pour tenter d'éviter une procédure judiciaire.

Yves LACHAUD Conciliations en mairie de St Just : les lundis matin, sur rendez-vous.

Si vous disposez d'internet se rendre sur le Site des Conciliateurs de Justice : <https://www.conciliateursdefrance.fr/Conciliation2?depuis=nat>

C'est très simple, il suffit de répondre au questionnaire et de joindre les pièces essentielles à la compréhension du problème.

Si besoin, la procédure est disponible en mairie.

A défaut, par courrier : Mairie annexe de St Just, 19 rue Joannes Beaulieu - 42170 St Just-St Rambert. Par téléphone 06 07 29 17 91

Pour faciliter la compréhension et l'étude de votre dossier, il convient de fournir :

- Un historique du litige. Un exposé succinct mais précis du différent et surtout, de ce que vous demandez.
 - Les pièces du dossier : Nous ne prenons jamais des pièces originales, que des photocopies. Elles vous seront restituées à la fin de notre mission, à charge pour vous de venir les récupérer lors d'une permanence. Trois mois après la fin de notre mission, les photocopies seront détruites.
- Ce que vous souhaitez obtenir : La résiliation ou l'annulation du contrat, une indemnisation (le montant que vous souhaiteriez)

Comment je procède :

Je privilégie la constitution du dossier par Internet. Cela évite aux demandeurs des déplacements à la permanence pendant leurs heures de travail.

Il m'arrive d'échanger le soir tard, parfois, les samedis ou dimanches, lorsqu'ils sont disponibles.

Seule obligation de la présence physique des parties, lors de la réunion de Conciliation. Pas de possibilité de se faire représenter, mais seulement assister.

Pour que je puisse inviter les parties à une réunion de conciliation, le demandeur doit :

Justifier de l'existence d'un litige et fournir des preuves matérielles : contrat, photos, correspondance...

Avoir adressé une mise en demeure au défendeur, par lettre recommandée avec accusé de réception, demeurée infructueuse.

Me fournir l'adresse mail de la partie adverse, si possible.

Je veille à ce que la réunion se déroule dans un cadre apaisé, à ce que les parties s'en tiennent aux faits exclusivement faute de quoi, j'arrête la séance et, dresse un constat d'échec.



(Message de la part de Loire Forez Agglo)

DECHETS - En route vers la tarification incitative

Les différents services liés à la gestion de nos déchets ont un coût, principalement financé par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), prélevée sur la taxe foncière des propriétaires.

Nous nous dirigeons progressivement vers une tarification incitative pour la gestion des déchets, avec une part variable en fonction de la production de déchets non valorisables (bac gris). Cela doit nous permettre de réduire la quantité de déchets, d'être plus vertueux sur le plan environnemental et de maîtriser les coûts du service (déchèteries fixes et mobiles, collecte des ordures ménagères et du tri sélectif, transfert, traitement) qui ne cesseront d'augmenter.

Depuis 2022, nous travaillons de pair avec toutes les communes du territoire sur ce sujet complexe. Le conseil communautaire de septembre 2022 a acté la mise en place d'une tarification incitative, la Taxe d'Enlèvement d'Ordures Ménagères Incitative (TEOMI) en janvier 2026.

En 2024, nous vous distribuerons de nouveaux bacs gris, munis de puces, et nous adapterons les points d'apports volontaires avec carte d'accès pour les riverains. En 2025, une phase « à blanc » permettra de compter et de tester le matériel avant la mise en place effective en 2026. Plus d'informations : www.loireforez.fr (rubrique déchets) dechets@loireforez.fr

- N° vert : 0 800 881 024 (appel gratuit depuis un poste fixe).

+ rappel sur : Carte interactive déchets pour connaître les jours de collecte et lieux en fonction de son adresse
Une carte interactive pour connaître les jours de collecte des déchets.

Vous souhaitez connaître les jours de collecte de vos déchets (ordures ménagères et tri sélectif) ? Quelques clics suffisent... Accédez à la carte interactive et saisissez votre adresse dans la barre de recherche en haut de l'écran.

Cette carte interactive vous permet également de localiser les déchèteries (fixes ou mobiles) et les points d'apport volontaire (verre, tri sélectif ou ordures ménagères) à proximité de chez vous. >> Accédez à la carte interactive : www.loireforez.fr rubrique «déchets » ou directement sur geo.loireforez.fr/sig_loire_forez_dechets/

A noter

Si vos déchets sont collectés...

- le matin : merci de sortir vos bacs la veille au soir.
- l'après-midi / le soir : merci de sortir vos bacs le jour même avant 12h.

Pensez à rentrer vos bacs après le passage du camion (les bacs laissés régulièrement sur la chaussée malgré les avertissements pourront être retirés). Contact : Service déchets Loire Forez Agglo : dechets@loireforez.fr

- N° vert : 0 800 881 024 (appel gratuit depuis un poste fixe).

PRÊT DE MATÉRIEL

La saison du broyage des déchets verts d'automne démarre...C'est l'occasion d'en profiter pour récupérer du broyat !

Loire Forez agglomération propose aux habitants du territoire d'emprunter gratuitement un broyeur de végétaux une demi-journée par an.

Une centaine de foyers ont déjà profité de cette opération.

Les partenaires les plus proches de votre commune sont :

Pro loisirs- entreprise SIVARD situé à LA TOURETTE 16 rue Taillefer (près du Super U de SAINT-BONNET-LE-CHATEAU).

MT Motoculture situé à SAVIGNEUX, 279 route de Lyon Crémérieux (en face de la laiterie du forez), un broyeur électrique peut être mis à disposition.

Pour emprunter gratuitement un broyeur, il suffit de s'inscrire sur le site internet de Loire Forez agglomération en joignant un justificatif de domicile.

<https://www.loireforez.fr/services-au-quotidien/dechets/louer-un-broyeur-de-vegetaux/>



HABITAT - ENVIRONNEMENT

Quelles aides à la rénovation ?

Loire Forez Agglo accompagne les propriétaires (occupants ou bailleurs) et les primo-accédants dans la rénovation de leur logement.

En quoi consiste l'accompagnement de l'Agglo ?

Pour votre projet d'habitat ancien, Loire Forez agglomération propose :

- Des aides financières en fonction de vos ressources
- Une équipe de professionnels à votre disposition pour le montage des dossiers de demande de subvention
- Un accompagnement personnalisé et gratuit tout au long de votre projet

Quels types de projets sont éligibles ?

- Adaptation à la perte d'autonomie : Monte-escalier, aménagement salle de bain, création d'une chambre en rez-de-chaussée, etc.
- Réhabilitation lourde : Gros oeuvre, électricité, sanitaires, etc.
- Performance énergétique : Isolation, chauffage, ventilation, etc.
- Mise en location de logements vacants en centre bourg.

Quelles sont les conditions pour en bénéficier ?

- Être propriétaire occupant, primo-accédant ou propriétaire bailleur
- Ne pas avoir commencé les travaux avant le dépôt de demande de subvention
- Faire réaliser les travaux par des professionnels du bâtiment

Les aides financières sont accordées sous condition de ressources.

Des permanences près de chez vous (sur rendez-vous) :

- Maison Départementale de l'Habitat et du Logement - 53 rue de la République - 42600 Montbrison
Le 3^{ème} vendredi du mois de 10h à 12h et de 14h à 16h. Sur rendez-vous au 04 77 24 97 08.
- La Passerelle - Rue du 11 novembre - 42170 Saint-Just Saint- Rambert Le 2^{ème} jeudi du mois de 10h à 12h et de 14h à 16h.
- Soliha dans notre France services - espace Déchelette - 1 route d'Augel - 42380 Saint-Bonnet-le-Château
Le 4^{ème} vendredi du mois. Sur rendez-vous au 04 77 43 08 80. habitat.loireforez@solihaloire.fr

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Quand entretenir votre installation ?

Le bon fonctionnement et la longévité d'un dispositif d'assainissement non collectif sont liés à son entretien régulier. Il relève de la responsabilité du propriétaire de l'installation.

La principale opération d'entretien est la vidange du dispositif. Elle consiste à retirer les boues accumulées lorsqu'elles occupent maximum 50 % du volume ou 30% dans le cas des microstations d'épurations.

Nous recommandons une surveillance et un nettoyage complet tous les 6 mois de votre installation (préfiltre, regards...). Même si la souscription d'un contrat d'entretien n'est pas obligatoire, elle est fortement recommandée pour certains dispositifs tels que les filtres compacts ou les microstations d'épurations.

Bonnes pratiques

Afin d'éviter tout dysfonctionnement ou colmatage, il est interdit d'introduire dans un dispositif d'assainissement non collectif :

- Des objets non biodégradables : protections hygiéniques, lingettes, préservatifs...
- Des corps liquides « agressifs » : produits chlorés, white spirit, peintures, hydrocarbures, gel déboucheur.
- Des corps gras tels que les huiles de vidanges ou de fritures.
- Les eaux pluviales ou les eaux de piscines. Contact service SPANC Loire Forez : 04 26 54 70 90
- Guide d'entretien à consulter sur www.loireforez.fr

FRANCE SERVICES : le service public proche de vous au quotidien

Un soutien qui peut rendre votre quotidien plus simple !

France Services peut vous aider dans vos démarches administratives, n'hésitez pas à contacter les agents de Sury, leur bureau se trouve dans la mairie de Sury.

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec internet ? Les espaces France Services sont là pour vous accompagner.

Dossiers de demande de retraite, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise, RSA, prime d'activité...

France Services c'est en un seul et même endroit la CAF, la CNAM, la CNAV, la MSA, Pôle Emploi, la Caisse de retraites, les impôts, l'accès aux droits, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction générale des finances publiques, le point relais particulier emploi (CESU).

Vous serez accueilli par 2 agents formés pour vous proposer des solutions immédiates ou vous mettre en relation avec l'un de nos partenaires locaux.

Informations sur www.loireforez.fr
mfs.sbc@loireforez.fr

Mairie de Sury le Comtal :

- Lundi : 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- Mardi : 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- Jeudi : 14h à 17h
- Vendredi : 13h30 à 16h30

ECONOMIE

Suivez l'actualité éco du Forez

Chaque trimestre, restez informés sur les services communautaires dédiés aux entreprises, les aides et les accompagnements techniques dont les acteurs économiques du Forez peuvent bénéficier.

C'est aussi l'occasion de découvrir des initiatives et des entreprises dynamiques et innovantes qui font la force et l'attractivité de Loire Forez.



RETROUVEZ NOUS SUR ILLIWAP !

Une fois installée sur votre mobile, naviguez sur les différents onglets de cette application très intuitive : actualités, stations, favoris agenda, découvrir... Vous pouvez ainsi rechercher facilement ce qui se passe autour de chez vous. Vos collectivités vous informent en temps réel par notification (travaux, alerte météo, animations du week-end par exemple).

Abonnez-vous à Boisset Saint Priest et à « Loire Forez Agglo », pour ne rien manquer de l'actu du Forez !

(A noter : Loire Forez Agglo a établi un contrat global pour l'ensemble des 87 communes du territoire afin que toutes puissent bénéficier de l'application et de communiquer auprès de leurs habitants.)

illiwap



Téléchargez l'appli Illiwap

RENFORCEZ LA SÉCURITÉ SUR VOTRE TERRITOIRE AVEC LA PARTICIPATION CITOYENNE

MISE EN PLACE DU DISPOSITIF

PARTICIPATION CITOYENNE
(anciennement Voisins Vigilants)



Instauré en 2011 par le ministère de l'Intérieur, le dispositif de participation citoyenne s'inscrit dans le cadre de la démarche partenariale entre les forces de l'ordre, les élus et la population, afin d'améliorer la prévention et la lutte contre la délinquance.

Participation citoyenne : De quoi parle-t-on ?

Un dispositif de participation citoyenne se traduit par la conclusion d'un protocole de participation citoyenne, d'une durée de trois ans, renouvelable par tacite reconduction. Il détermine les modalités pratiques de mise en œuvre, d'évaluation et de contrôle du dispositif.

Ce protocole est signé par le préfet territorialement compétent, le maire de la commune concernée et le responsable des forces de sécurité de l'État territorialement compétent, puis transmis pour information au procureur de la République.

Quels sont les objectifs ?

Le dispositif de participation citoyenne vise à :

- développer auprès des habitants d'un quartier ou d'une commune, une culture de la prévention de la délinquance
- favoriser le rapprochement entre les forces de sécurité de l'État, les élus locaux et la population ;
- améliorer l'efficacité des interventions et l'élucidation des infractions.

Quel est le rôle du maire ?

Le maire est le pivot du dispositif. Il peut associer son service de police municipale ou les gardes champêtres qu'il emploie.

Une présentation publique annuelle du bilan du dispositif est réalisée par le maire et le représentant de la brigade locale afin de porter à la connaissance de la population les évolutions de la délinquance dans le secteur concerné.

Le maire peut renforcer la visibilité du dispositif et dissuader les délinquants d'agir dans le quartier ou la commune concernée, en mettant en place une signalétique spécifique.

Quel est le rôle des citoyens ?

Les citoyens référents sont choisis sur la base du volontariat. Ils reçoivent une information spécifique dispensée par les gendarmes ou les policiers de leur secteur, afin de les sensibiliser aux actes élémentaires de prévention, au comportement à adopter en cas d'évènement suspect et aux réflexes à développer lorsqu'ils sont témoins d'un fait ou d'une situation anormale.

Les citoyens référents n'effectuent pas de rondes ou de patrouilles dans leur quartier ou leur commune. En revanche, ils sont invités à relayer rapidement auprès des forces de l'ordre et du maire les faits ou événements qui ont retenu leur attention.

S'ils sont témoins d'un crime ou d'un délit, ils doivent le signaler par un appel au « 17 » pour qu'une patrouille de police ou de gendarmerie se déplace sans délai sur les lieux. Pour tout autre signalement, les modalités de transmission sont laissées à l'initiative locale (appel téléphonique, mail...)

**Les impératifs : habiter la commune et
avoir un casier judiciaire vierge.
Nous reviendrons vers vous toujours en lien
avec la police municipale.**



MAIRIE

Tél. : 04 77 76 34 88

- Courriel : mairie@boisset-saint-priest.fr
- Service communication : bsp.comm@orange.fr
- Site internet : www.boisset-saint-priest.fr

• Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi : 9h-12h
Mardi : FERMÉ
Mercredi : 9h-12h/14h-18h
Jeudi : FERMÉ
Vendredi : 14h-18h

- **N° d'urgence** (en dehors des heures d'ouverture de la mairie) : 07 86 25 77 01
- **Bibliothèque** : Courriel : bmbbsp@wanadoo.fr

SERVICES

• ASSISTANTE SOCIALE :

Mme Mariella COLAVITTI, l'assistante sociale reçoit tous les mardis matins de 9h à 12h dans les locaux de la mairie de St Jean Soleymieux. En raison du contexte sanitaire actuel, l'accueil est maintenu mais uniquement sur RDV.

Vous pouvez prendre RDV au 04 77 96 57 23.

Possibilité également de RDV sur d'autres plages horaires sur Montbrison, 53 rue de la République.

- **EGEE** -> Accompagnement personnalisé de proximité pour réussir votre projet professionnel
EGEE (association de seniors bénévoles – reconnue par l'utilité publique) est là pour vous soutenir, vous conseiller, vous orienter dans votre projet professionnel. Contact MR BOUDAREL 06 80 35 26 02 / guyboudarel@gmail.com
Site web www.egeera.com

MÉMO

- **Cabinet d'infirmières à Boisset :**
Agnès GIRAUD 04 77 24 33 67
- **Osthéopathe**
Gaëlle MONTET 06 75 92 03 07
Au clos des Jonquilles
- **Maison des Assistantes Maternelles**
(home.sweet.mam42560@gmail.com) 09 86 40 14 57
37 rue de Bellevue
- **Relais Assistantes Maternelles**
- Montbrison : 04 26 54 70 35
- Sury le Comtal : 04 77 30 81 77
- St Just St Rambert : 04 77 52 48 97
- **Ludothèque Planète Jeux**
Montbrison : 04 26 54 70 36
Ludotheques.copernic@loireforez.fr
- **Ludobus**
Horaires et jours de passage disponibles en mairie, à la bibliothèque municipale.
- **Ecole** 04 77 76 34 04
Directrice 06 07 62 55 87
déchargée de classe le mardi)
- **Fourrière animale** 06 60 15 96 23
- **Déchetteries**
- Sury le Comtal : 04 77 30 68 38
- St Just S Rambert : 04 77 36 91 48
- Savigneux : 04 77 58 78 69
- **Poste** St Jean Soleymieux 3631
- **Gendarmerie**
- St Jean-Soleymieux : 04 77 76 71 88 le mardi de 8 h à 12 h
- St-Bonnet-le-Château : 04 77 50 09 58 tous les jours de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h sauf dimanche et jours fériés (de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h).
- **Police municipale** 04 77 36 10 91
- **MAISON LOIRE AUTONOMIE** 04 77 49 91 91
du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00
- **ADMR** St Jean Soleymieux 04 77 76 59 91

UNE QUESTION, UN PROBLÈME :

- **Les ordures ménagères** : Loire Forez Agglomération : n° vert (appel gratuit depuis un poste fixe) : 0 800 881 024
- **La voirie** : prendre contact avec la mairie 04 77 76 34 88, qui dirigera ou non vers Loire Forez Agglomération
- **L'assainissement et l'eau** : le service des eaux communautaire vous accueille au 12 rue de Laplatte 42 600 Montbrison.
Lundi, mardi, mercredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
jeudi de 8h30 à 12h le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h
Par téléphone : 04 26 54 70 90
Par mail pour branchements problèmes divers : eaupotable@loireforez.fr
Pour Facturation, emménagement, déménagement : eauassainissement@loireforez.fr

En dehors des heures d'ouverture du service public, si fuite d'eau située avant le compteur ou manque d'eau

ASTREINTE SERVICE DES EAUX : 06 42 30 85 67

- une coupure de courant : ENEDIS : 09 72 67 50 42

- l'eau du canal : ASA ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE

- **Pour les pannes du réseau, Contacter aux heures de repas :**

Le président, Pascal Dubost, au 04 77 76 37 71

ou le vice-président, Gérard Rival, au 04 77 76 34 75

- **Pour vos questions administratives** : tél : 04 77 96 10 39
smif42.compta@wanadoo.fr ou ASA DE BOISSET SMIF - BP 181 42604 MONTBRISON Cedex

- **Vos droits et démarches** : servicepublic.fr, le site en ligne de l'administration française

Merci à toutes les associations qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin municipal,
MEILLEURS VOEUX POUR CETTE NOUVELLE ANNEE 2024 !!

Qu'elle vous apporte la santé et plein de moments de bonheur en famille et entre amis !
Prenez soin de vous et de vos proches.



LOCALITI



<https://bit.ly/38tDDxL>
<https://boisset-saint-priest.fr>

téléchargez l'application et vous serez informés des actualités et agenda du village. Application liée au site internet.